

A quatre : dans le style de la concision administrative : lettre de la Municipalité de La Rouquette au Haut conseil d'Etat, à Lausanne

Autor(en): **Penazet, Paul / C.-L.D.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **62 (1924)**

Heft 52 [i.e. 25]

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-218829>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A QUATRE

Dans le style et la concision administrative.
Lettre de la Municipalité de La Rouquette
au Haut Conseil d'Etat, à Lausanne.

La Rouquette, le 15 juin 1924.

Monsieur le Président
et Messieurs les Conseillers d'Etat.

Vous avez dû apprendre la mort récente de notre bien cher collègue Jean-Pierre Corniflet, municipal à La Rouquette depuis quinze ans, et vous aurez sans doute sympathisé avec nous dans ces douloureuses circonstances, où nous ne restons plus que quatre pour diriger les destinées de notre petite commune.

Vous n'ignorez pas que la situation financière de notre commune n'est pas extra reluisante. Et ce serait une grosse affaire pour nous que de convoquer le Conseil général pour procéder au remplacement du tant regretté Jean-Pierre Corniflet. Or, d'autre part, considérant que nous sommes assez près du renouvellement des autorités communales qui auront lieu en novembre prochain, nous avons pour lors, Monsieur le Président et Messieurs les Conseillers d'Etat, l'honneur de vous demander la permission de marcher à quatre jusqu'à cette époque.

Dans l'espoir que vous accèderez à notre requête, nous avons l'honneur de vous présenter, Monsieur le Président et Messieurs...

Paul Penazet,
greffier municipal.

(Pour copie conforme : C.-L. D.)

CURIEUX PROBLÈME

M. Thiers = 1/2 (naturellement !)
Mme Thiers, sa femme = 1/6, la femme étant évaluée à la moitié de son mari.

Le produit de 1/2 x 1/6 = 1/12 = 1 enfant.
M Thiers + sa femme équivalent à 1/2 (1/2 + 1/6).
Il manque, pour faire l'entier, (1 - 1/2 = 1/2) = 9/12, soit 9 enfants.

Puisque nous parlons problèmes, laissez-moi en transcrire ces quelques-uns que vous pouvez utiliser et qui paraissent de nature à intéresser les lecteurs :

I. — Quelle heure est-il ? demandait-on à un mathématicien. Il répondit :

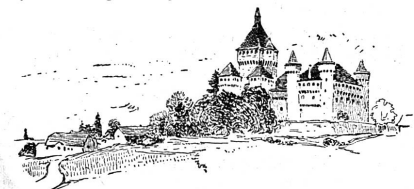
— Il reste encore de la journée 2 fois les 2/3 de ce qui est déjà écoulé (compter la journée à 24 h.).

II. — A quel âge est mort un homme, sachant que son enfance forma 1/6 de son existence, son adolescence, 1/12, sa jeunesse, 1/7 ; que, 5 ans après, sa femme lui donna un fils qui n'atteignit que 1/2 de l'âge de son père et que celui-ci survécut de 4 ans à son fils ?

III. — Si je te prenais 1 pomme, j'en aurais le double de toi, et si tu m'en prenais 1, j'en aurais encore autant que toi. Combien en ai-je ?

IV. — 3 joueurs possèdent chacun une certaine somme en pièces de fr. 1. Ils commencent le jeu en convenant que le perdant devra donner aux deux autres autant de pièces qu'ils en ont chacun. Ils jouent 3 parties et perdent chacun une fois. Ils se trouvent alors avoir chacun fr. 8. Combien chacun avait-il en commençant ?

Les réponses doivent parvenir au bureau du «Conteur» pour le 15 juillet. Par tirage au sort, il sera attribué un volume aux trois premiers qui auront envoyés des réponses justes.



VOCABULAIRE MÉDICAL POPULAIRE

LES médecins entendent souvent des expressions et des mots très drôles inventés par leurs clients et aussi des termes scientifiques plus ou moins bistournés, transformés ou déformés. Il est permis, hâtons-nous de le reconnaître, de se fourvoyer et de « s'encouler » dans le maquis des noms médicaux ou pharmaceutiques, tirés pour la plupart du grec ou du latin et difficiles, aux profanes, à retenir. Et ces mots bizarres, si comiques parfois, ont été et sont encore prononcés journallement par de braves gens qui n'y entendent pas malice :

Une gente dame se lamentait parce que sa petite fille avait des *hippolites*¹ dans le nez, le médecin avait dû les cautériser avec de la *Pierre à faire mal*².

Un brave homme se plaignait d'un *entracte*³ dans le dos et d'un *examen*⁴ sur le nez.

En ce siècle d'appendicite, les affections du *père Antoine*⁵ sont fréquentes ; en attendant le secours du chirurgien on y applique des cataplasmes *humiliants*⁶.

Que de gens se font en châtant des *luxures*⁷ des membres avec des *esquimaux*⁸ dans le dos.

On entend parler de *concerts*⁹ dans l'estomac, ils ne sont ni vocaux, ni instrumentaux. Hélas !

Une jeune fille se meurt de *tubes d'Hercule*¹⁰ dans la poitrine et une vieille dame constipée a pris de l'*Austerlitz*¹¹ sans succès.

Combien d'enfants ont la tête couverte de *pédicures*¹², alors que leurs parents, porteurs de cors aux pieds prient le *pet qui dure*¹³ de les débarrasser de ces excroissances cornées et gênantes.

On se purge avec de l'huile d'*Henri cinq* ou de *riz saint* ou encore d'*hérissin*¹⁴ et l'on applique des *bézigues à trois*¹⁵ sur des douleurs *horticulaires*¹⁶.

Un brave vieillard sollicitait son entrée à l'hôpital pour des *prétentions* d'urine, mais il ne put subir l'opération douloureuse et libératrice, parce qu'il mourut *encaustiqué*¹⁸ par de la *Cire de Cambronne*¹⁹. Ce qui abrégéa ses souffrances en même temps que sa vie.

La pomnade à *laver les latrines*²⁰ et la *teinture d'idiote*²¹ n'ont pas réussi à calmer les névralgies d'une honorable dame de Goumoëns-le-Jux.

Un pauvre diable montra un genou en *quille d'osier*²² suite de fracture de la *renoncule*²³ du genou.

Ce qui est infiniment plus grave c'est un infortuné neurasthénique qui mit fin à ses jours en se tranchant les *cariatides*²⁴ avec un rasoir. R. I. P. !

Un bon monsieur ne pouvait prendre le clystère parce que la *canicule*²⁵ de la seringue à lavement blessait les *émeraudes*²⁶ dont il était porteur. Sa fille, par contre, possédait un collier d'*hémorroïdes*²⁷ de toute beauté dont elle s'adorait dans les grandes occasions.

Souvent les ordonnances et les questions des médecins sont mal comprises, d'où parfois des erreurs singulières, des quiproquos ahurissants, ainsi une personne aspire par le nez de la pepsi-sine en poudre, parce que le médecin a prescrit : une « prise » du dit remède à chaque repas.

Et ce dialogue entre un docteur et sa cliente :
Le docteur : — Allons, madame, ne vous émotionnez pas !... Bien ! — maintenant tirez moi la langue ».

D'un geste timide et embarrassé, la malade avance la main, la retire, tout en ayant l'air de réfléchir...

La cliente : — Ah ! oui, oui ! que je suis bête ! je voulais tirer la vôtre !

Un malade a déclaré à son parent, venu à l'hôpital pour le visiter : qu'il avait la *pente ici*²⁸ et ce disant il montrait la région appendiculaire.

Les médecins, comme tous ceux qui gagnent leur vie ont souvent quelque peine à se faire payer, ils seraient heureux d'avoir toujours des clients comme cette dame qui se vantait d'*acquitter rectalement*²⁹ les honoraires de son docteur.

De mon temps, disait un vieux monsieur, quand on avait quelque chose sur l'estomac, on prenait de la *poudre à faire vesser*³⁰ et comme *gros motif*³¹ du sirop de *pépins cuits à Naples*³².

Le *baume de Paul de Kock*³³ guérissait les douleurs et la *teinture d'agonie*³⁴ calmait la fièvre.

L'excès de transpiration a été baptisé par les esculapes du gracieux nom « d'hyperhydrose ». Une recrue prétendait que les médecins militaires l'avaient dispensée du service parce qu'elle avait les *perdrix roses* ! Une autre qui souffrait d'une certaine sorte de varices dite « variocèle » en terme médical, disait qu'on l'avait déclarée :

atteinte de *haricots secs*.

Tout ce qui précède provient d'une paresse mentale qui pousse le client à remplacer les noms médicaux ardu par d'autres plus familiers, association d'un mot vulgaire à un nom de maladie ou de remède.

C'est sur cette pensée de « hault gout » que nous terminons ces lignes sur ce vocabulaire médical populaire, espérons que le lecteur qui a eu la patience de les lire ne s'est pas endormi d'un sommeil *liturgique*³⁵ avant d'arriver au bout !
Mérinc.

¹ polypes — ² pierre infernale — ³ anthrax — ⁴ eczéma — ⁵ péritoine — ⁶ émoulients — ⁷ luxations — ⁸ ecchymoses — ⁹ cancer — ¹⁰ tubercules — ¹¹ Eau de Seidlitz — ¹² pédicules (poux) — ¹³ pédicure — ¹⁴ huile de ricin — ¹⁵ vésicatoire — ¹⁶ articulaires — ¹⁷ rétention — ¹⁸ intoxicité — ¹⁹ oxyde de carbone — ²⁰ à la véatrice — ²¹ teinture de iode — ²² ankylosé — ²³ rotule — ²⁴ carotides (artères du cou) — ²⁵ canule — ²⁶ hémorroïdes — ²⁷ émeraudes — ²⁸ appendicite — ²⁹ comptant — ³⁰ poudres effervescentes — ³¹ vomitif — ³² ipécaacanha — ³³ opodeldoch — ³⁴ aconit — ³⁵ léthargique.

La « Semaine littéraire » réédite une vieille anecdote toujours amusante — pour ceux qui ne la connaissent pas. La voici telle que nous l'entendimes jadis :

Au marché. — Un monsieur (tout de noir habillé, brassard de crêpe au bras) : Combien les œufs ?

La marchande. — Deux francs (la douzaine, sous entendu).

Le monsieur. — Donnez m'en deux douzaines, mais je voudrais des œufs de poules noires, parce que je suis en deuil.

La marchande. — Choisissez vous-même, je ne saurais les reconnaître.

Le monsieur trie vingt-quatre œufs et paye.

La marchande. — Je ne suis pas curieuse (?), mais dites-moi, comment reconnaissez-vous les œufs des poules noires ?

Le monsieur. — Oh ! c'est bien simple, je choisis les plus gros !

UN MAIRE DE BESANÇON

En 1857, on inaugura le chemin de fer qui met Besançon en communication avec la Suisse. Chaque pays avait là ses représentants : d'un côté, l'avoyer du canton de Vaud avec deux échevins ; de l'autre, le maire et les deux plus anciens conseillers municipaux de Besançon. La fête ne pouvait se passer de discours. L'avoyer vaudois évoque, le premier, l'ancienne amitié des Helvètes et des Bisontins. Le maire de Besançon, César Convers, lui donne cette joyeuse réplique :

— Il existe encore, le lien dont vous avez parlé, monsieur l'avoyer. Entre nous et nos bons voisins du pays de Vaud, mêmes habitudes laborieuses, mêmes allures, même extérieur... Et tenez ! nous voici trois Francs-Comtois, n'avons-nous pas trois têtes de Vaud ?

Et touchant du doigt son crâne dépouillé, il indique les têtes chauves de ses collègues.

Inutile de demander si on éclata de rire. Jusqu'à sa mort, Convers se plut à rappeler cet à-propos dont il était fier.

Ses malins compatriotes le battirent plus tard avec ses propres armes.

Comme c'était un ancien libéral rallié à l'Empire, on traduisait son nom de César Convers par *Cæsari Conversus* (Converti à César).

Royal Biograph. — La direction de l'établissement de la Place Centrale présente cette semaine une des meilleures productions de la renommée firme américaine First National : « Volupté », splendide film artistique en 5 actes, tiré du célèbre roman Flaming Youth, et qui sera l'occasion pour le public d'apprécier une des premières vedettes de l'art cinématographique américain Collen Moore. En fin de spectacle : « Tu jardines ! » comédie comique. A chaque représentation les actualités mondiales et du pays par le Gaumont-Journal et le Ciné-Journal suisse, et enfin le Pathé-Revue, le toujours très intéressant ciné-magazine. Dimanche 22, matinée dès 2 h. 30.

Pour la rédaction : J. MONNET
J. BRON, édit.

Lausanne. — Imprimerie Pache-Varidel & Bron